

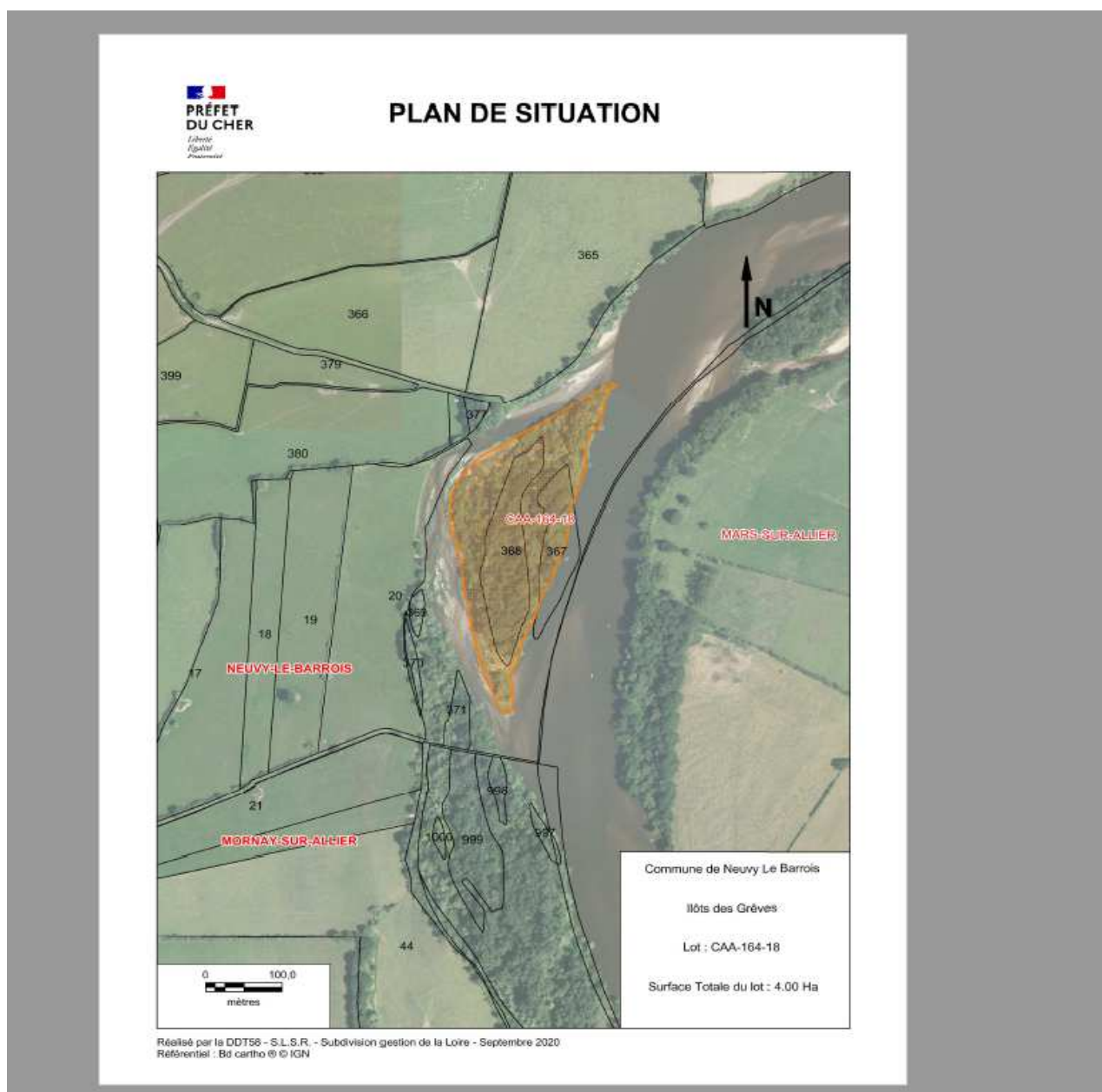
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 12 octobre 2020

Appel à candidature spontanée

Location d'une parcelle de franc-bord à Neuvy-le-Barrois pour la chasse et le pâturage, d'une surface de 4 ha,

Localisation de l'emplacement, en rive gauche de la rivière Allier :



Le droit d'exploiter sera accordé dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial.

Redevance d'occupation domaniale :

En contrepartie de l'occupation privative du domaine public ainsi que des avantages de toute nature procurés par l'utilisation du bien, l'occupant s'acquittera d'une redevance d'occupation du domaine public dont le montant a été déterminé conformément aux principes énoncés aux articles L. 2125-1 et L. 2125-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Date limite de dépôt de candidature : 6 novembre 2020.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

DDT de la Nièvre
Service Loire sécurité risques
Subdivision gestion de la Loire
Tél : 03 86 71 52 03
mél : ddt-slsr-loire@nievre.gouv.fr

et sur le site Internet des Services de l'État :
<http://www.cher.gouv.fr/>